



COMITÉ RÉGIONAL
CENTRE - VAL DE LOIRE
DE TIR À L'ARC

COMMISSION JEUNES

Tournois Nationaux Jeunes 2019

Modes de sélection

Les Tournois Nationaux Jeunes (TNJ) sont des compétitions réservées aux catégories : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors arc classiques hommes et dames. L'ensemble des jeunes faisant partie des pôles France Jeunes et des pôles Espoirs est présent sur ces événements. Ces compétitions sont une excellente expérience compétitive pour nos meilleurs jeunes. Les qualifications se font sur du FITA :

Junior Hommes et Femmes : 70m

Cadets Hommes et Femmes : 60m

Minimes Hommes et Femmes : 40m

Benjamins Hommes et Femme : 30m

Le Comité Régional du Centre-Val de Loire de tir à l'arc se propose d'emmener un certain nombre de jeunes (hors Pôles puisque ceux-ci y sont déjà inscrits et pris en charge par leur Pôle) sur ces événements en fonction de leur niveau de performance. Ils seront encadrés par des membres de l'ETR.

TNJ 1 : 20 au 22/04/2019 à Sarcelles

La sélection pour ce TNJ sera faite sur une compétition de sélection organisée le samedi 23 mars 2019 à Vineuil (41).

Il sera fait 2 départs en Fita.

Pour être sélectionné, il faudra avoir réalisé 1 fois le minima de score ci-dessous :

MF : 545	CF : 575	JF : 550
MH : 565	CH : 600	JH : 605

En cas d'intempéries, un réajustement de ce niveau de performance pourra être décidé par la Commission de sélection.

Il y aura 14 places maximum pour ce TNJ.

Si plus de 14 jeunes réalisent les minima de score, ils seront départagés de la façon suivante :

- 1) Nombre de points d'écart par rapport au minima fixé.
- 2) A la meilleure série sur les 2 départs en Fita
- 3) En fonction de son attitude, de sa préparation et de sa motivation

Pour avoir une bonne préparation, les jeunes sélectionnés au TNJ1 auront obligation de faire le stage qui aura lieu du 8 au 11 avril au CREPS de Bourges (sauf cas particuliers : professionnel ou autre).

Une prise en charge de 50% du coût du stage sera faite par le Comité Régional pour les jeunes sélectionnés.

En cas de problème, il sera possible de demander un complément de participation du Comité Régional. Cette demande sera statuée par la Commission jeunes sous constitution d'un dossier et de justificatifs.

La commission de sélection, composée du Président du Comité Régional, du Responsable de la Commission Jeunes, du Responsable de la Commission Sportive, de la CTS et des membres de l'ETR, validera définitivement cette sélection. Le comportement ainsi que l'évolution de la préparation de chacun seront étudiés afin d'éviter de mettre un archer en échec.

TNJ 2 : 10 au 12/05/2019 à Ruelle/Touvre

Les archers étant allés jusqu'en 1/4 de finale au TNJ1 seront sélectionnés pour le TNJ2.

Pour les autres archers, la sélection pour ce TNJ sera faite sur une compétition de sélection organisée lors du stage jeunes qui aura lieu du 8 au 11 avril 2019 au CREPS de Bourges.

Il sera fait 2 départs en Fita.

Pour être sélectionné, il faudra avoir réalisé 1 fois le minima de score ci-dessous :

BF : 550	MF : 545	CF : 575	JF : 550
BH : 570	MH : 565	CH : 600	JH : 605

En cas d'intempéries, un réajustement de ce niveau de performance pourra être décidé par la Commission de sélection.

Il y aura 14 places maximum pour ce TNJ.

Si plus de 14 jeunes réalisent les minima de score, ils seront départagés de la façon suivante :

- 1) Nombre de points d'écart par rapport au minima fixé.
- 2) A la meilleure série sur les 2 départs en Fita
- 3) En fonction de son attitude, de sa préparation et de sa motivation

La commission de sélection, composée du Président du Comité Régional, du Responsable de la Commission Jeunes, du Responsable de la Commission Sportive, de la CTS et des membres de l'ETR, validera définitivement cette sélection. Le comportement ainsi que l'évolution de la préparation de chacun seront étudiés afin d'éviter de mettre un archer en échec.

TNJ 3 : 7 au 9/06/2019 à (lieu à déterminer)

Les archers étant allés jusqu'en 1/4 de finale au TNJ2 seront sélectionnés pour le TNJ3.

Pour les autres archers, il faudra réaliser 1 fois le minima de score ci-dessous, en Fita, sur une compétition dans la période du 20/04/2019 au 19/05/2019 pour être sélectionnable :

BF : 570	MF : 580	CF : 585	JF : 580
BH : 590	MH : 595	CH : 615	JH : 610

En cas d'intempéries, un réajustement de ce niveau de performance pourra être décidé par la Commission de sélection.

Il y aura 14 places maximum pour ce TNJ.

Si plus de 14 jeunes réalisent les minimas de score, ils seront départagés de la façon suivante :

- 1) Nombre de points d'écart par rapport au minima fixé.
- 2) A la meilleure série sur les 2 départs en Fita
- 3) En fonction de son attitude, de sa préparation et de sa motivation

La commission de sélection, composée du Président du Comité Régional, du Responsable de la Commission Jeunes, du Responsable de la Commission Sportive, de la CTS et des membres de l'ETR, validera définitivement cette sélection. Le comportement ainsi que l'évolution de la préparation de chacun seront étudiés afin d'éviter de mettre un archer en échec.

Bon tir à tous !

Amandine BOUILLOT
CTS Comité Régional Centre-Val de Loire de tir à l'arc